

NON aux naturalisations arbitraires

Qu'est-ce qui se cache encore derrière cette initiative lancée en 2003 par l'extrême droite et qui nous sera soumis le 1er juin prochain? À l'époque, le Tribunal Fédéral avait jugé que les naturalisations par les urnes, que pratiquaient une dizaines de communes suisse-allemandes, étaient profondément discriminantes et anticonstitutionnelles.

Une fois que le peuple à fixé les principes généraux et les lois qui déterminent dans quelles conditions quelqu'un peut devenir suisse (législation par ailleurs une des plus restrictives d'Europe), c'est ensuite au droit de les appliquer impartialement aux gens. l'UDC ne l'entend pourtant pas de cette oreille et souhaite modifier la constitution pour rendre légale la naturalisation par votation populaire.

Autrement dit, qu'une commune puisse choisir d'exposer sur un marché tous ses candidats à la naturalisation afin de voir s'ils ont de bonnes dents, et ce sans la moindre possibilité de recours ! L'extrême droite aspire ainsi à ce que des hommes et des femmes désireux et méritants d'être suisses, soient livrés à un jugement arbitraire à cause de la consonance de leur nom, de leur couleur de peau ou de la divulgation d'informations sur leur vie privée.

Au vue des ressorts malsains qui sous-tendent cette initiative et des conséquences dramatiques qu'elle ne manquerait pas d'entraîner, le POP vous invite à rejeter massivement cet objet et à voter non !



Parti ouvrier et Populaire

POP Neuchâtelois, Case postale 2806, 2001 Neuchâtel – <http://www.pst.ch/neuchâtel/>

NON aux naturalisations arbitraires

Qu'est-ce qui se cache encore derrière cette initiative lancée en 2003 par l'extrême droite et qui nous sera soumis le 1er juin prochain? À l'époque, le Tribunal Fédéral avait jugé que les naturalisations par les urnes, que pratiquaient une dizaines de communes suisse-allemandes, étaient profondément discriminantes et anticonstitutionnelles.

Une fois que le peuple à fixé les principes généraux et les lois qui déterminent dans quelles conditions quelqu'un peut devenir suisse (législation par ailleurs une des plus restrictives d'Europe), c'est ensuite au droit de les appliquer impartialement aux gens. l'UDC ne l'entend pourtant pas de cette oreille et souhaite modifier la constitution pour rendre légale la naturalisation par votation populaire.

Autrement dit, qu'une commune puisse choisir d'exposer sur un marché tous ses candidats à la naturalisation afin de voir s'ils ont de bonnes dents, et ce sans la moindre possibilité de recours ! L'extrême droite aspire ainsi à ce que des hommes et des femmes désireux et méritants d'être suisses, soient livrés à un jugement arbitraire à cause de la consonance de leur nom, de leur couleur de peau ou de la divulgation d'informations sur leur vie privée.

Au vue des ressorts malsains qui sous-tendent cette initiative et des conséquences dramatiques qu'elle ne manquerait pas d'entraîner, le POP vous invite à rejeter massivement cet objet et à voter non !



Parti ouvrier et Populaire

POP Neuchâtelois, Case postale 2806, 2001 Neuchâtel – <http://www.pst.ch/neuchâtel/>